

5 > Les mouvements au sein du secrétariat général de l'AFE



▶ **M. Denis FRANÇOIS**
Secrétaire général,
a succédé en janvier 2009
à M. Alain BRICARD



▶ **M. François COURANT**
Secrétaire général adjoint



▶ **Mme Stéphanie ROUVILLE**
Secrétaire générale adjointe,
a succédé au 1^{er} septembre 2009
à M. François COURANT



▶ **Mlle Clarisse LEVASSEUR**



▶ **Mme Martine RUSSET**
a succédé au 1^{er} juillet 2009
à Mlle Clarisse LEVASSEUR

II

La direction des Français à l'étranger et de l'Administration consulaire



1 > Le périmètre d'action, les missions et les moyens

1.A | LE PROGRAMME 151 : « Français à l'étranger et affaires consulaires »

Présentation du programme et du réseau consulaire

Précédemment intitulé « Français à l'étranger, affaires consulaires et sécurité des personnes », le programme 151 a adopté en 2009 la dénomination simplifiée de « Français à l'étranger et affaires consulaires » pour tenir compte de la création du Centre de Crise (CDC), qui centralise la gestion des crises de toute nature – et donc aussi celles concernant les Français à l'étranger – et dont les crédits sont positionnés sur les programmes 105 et 209.

Piloté par la DFAE, le programme 151 est constitué de trois actions qui retracent les caractéristiques principales de son activité : « offre d'un service public de qualité aux Français de l'étranger », « accès des élèves français au réseau de l'AEFE » et « instruction des demandes de visas ».

1 | Les grands objectifs du programme

Le programme 151 est principalement chargé d'animer les 234 postes consulaires dans le monde, dont 97 consulats et consulats généraux. Ce réseau en perpétuelle évolution poursuit, dans le cadre de la RGPP, une ambitieuse opération de rationalisation et de modernisation de l'administration consulaire (voir infra). Améliorer l'accès du public, la qualité des services offerts et l'efficacité de l'aide apportée aux plus démunis de nos compatriotes expatriés constitue la priorité d'une réforme qui doit par ailleurs permettre de dégager, dans un cadre budgétaire contraint, les marges de manœuvre nécessaires au redéploiement des ressources vers les pays émergents.

Le programme 151 dispose aussi des crédits des bourses à caractère social versées par l'AEFE ainsi que des crédits liés à la prise en charge des frais de scolarité des enfants français scolarisés dans les établissements de l'AEFE, conformément aux engagements du chef de l'État. La mesure de gratuité concernera à la

fin de l'année 2009 tous les élèves de terminale, de première et seconde. La DFAE, qui siège en outre au Conseil d'administration de l'AEFE, est donc étroitement associée à l'élaboration de la politique des bourses, sujet auquel nos concitoyens expatriés sont toujours très attentifs.

Enfin, même si les crédits du Centre de Crise, dans la création duquel la DFAE s'est fortement impliquée, ne sont pas positionnés sur le programme 151, l'administration consulaire continue d'attacher une importance primordiale à la sécurité des Français à l'étranger. La DFAE participe en particulier à l'information de nos compatriotes sur les risques de diverses natures auxquels ils peuvent être exposés à l'étranger, tandis que les postes consulaires, en charge de la protection consulaire et de l'élaboration des plans de sécurité, sont pleinement associés à la préparation et à la mise en œuvre de l'administration de la gestion des crises pilotée par le CDC.

2 | Un programme de service public aux missions particulièrement sensibles

À travers les différents volets de leur action, les services consulaires, fréquemment sollicités et offrant des services bien identifiés par les

usagers, assurent donc une véritable mission de service public. Leurs activités, pilotées par la DFAE, se révèlent politiquement et

médiatiquement sensibles, qu'il s'agisse notamment :

- de l'accueil et de la protection de nos concitoyens établis ou de passage à l'étranger,
- de la délivrance des titres d'identité et de voyage et du suivi de l'état civil des Français de l'étranger,
- de l'aide sociale apportée aux plus démunis d'entre eux,
- de la politique des bourses, instrument essentiel de la mise en œuvre des décisions présidentielles relatives à la prise en charge par la collectivité nationale du coût d'accès à l'enseignement français à l'étranger pour nos jeunes lycéens.
- de la façon dont sont enregistrées et instruites les demandes de visas.

Le programme 151 est donc constamment confronté à une double contrainte : moderniser le fonctionnement quotidien de l'administration consulaire d'une part ; être en mesure de faire face à l'urgence politique et médiatique d'autre part. Cette tension entre le quotidien et l'urgence constitue l'une des caractéristiques du programme.

Son autre caractéristique est évidemment la très grande homogénéité de ses missions et sa profonde cohérence fonctionnelle et politique, qui en fait le point focal de toutes les actions mises en œuvre par l'État en faveur des quelque 2 millions de Français de l'étranger, dont 1,4 million sont inscrits au Registre et près de 900 000 sont électeurs, population certes exigeante, mais dont la contribution au rayonnement de notre pays n'est pas à démontrer.

3 | Les perspectives d'évolution du réseau consulaire : faut-il redouter la RGPP ?



Thierry KLOCKENGBRING
Cellule budgétaire

Le réseau consulaire se réforme constamment, afin de s'adapter aux évolutions du monde et aux besoins des publics très divers auxquels il s'adresse. Comme tous les services de l'État, il est donc aujourd'hui concerné par la RGPP, lancée par le Président de la République et suivie de près par les plus hautes autorités. La DFAE a donc engagé une réflexion sur la façon de conserver le haut niveau de qualité des services rendus aux Français à l'étranger tout en contribuant à la diminution du niveau des dépenses publiques.

Parmi les principales mesures décidées dans le cadre de la RGPP, il faut notamment relever :

- La constitution de pôles consulaires régionaux. Cette réforme, qui sera notamment appliquée autour de quelques postes en Amérique centrale et du sud et en Europe centrale (et ultérieurement dans quelques pays d'Afrique de l'est et d'Asie), doit permettre de regrouper au sein d'un même poste une partie des activités de postes « périphériques » situés dans les pays limitrophes. Ces derniers conservent toutefois une section consulaire afin de rendre aux français résidents et de passage le service de proximité qu'ils sont en droit d'attendre (notamment : protection, inscription au registre, réception des demandes au CCPAS, réception des dossiers de bourses, remises des pièces d'identité et de voyage...).
- Des transferts de compétences aux préfetures et mairies frontalières, destinés à permettre aux Français résidant à proximité des frontières de notre pays de s'adresser à certaines préfetures, sous-préfetures et mairies françaises pour leurs demandes de passeports ou de CNIS. Cette réforme pourrait constituer le prélude à un décloisonnement général de la compétence territoriale, qui permettra à tout Français, frontalier ou non, de s'adresser à la préfeture ou à la mairie de son choix (centres biométrisés) pour que soit instruite sa demande de document de voyage.
- La centralisation à Nantes des transcriptions des actes d'état civil du Maghreb, dans la continuité de ce qui se fait déjà pour

l'Algérie, les postes consulaires au Maroc et en Tunisie conservant la faculté de dresser les actes (art. 48 du code civil) et d'assurer les formalités préalables au mariage.

Le recalibrage de la mission consulaire, qui s'appuiera notamment sur la simplification des procédures et sur les capacités de regroupement, de mutualisation et d'externalisation de certaines activités, n'a pas d'autre objectif que de permettre à un nombre sans cesse croissant de Français expatriés d'avoir accès, partout dans le monde, à toute la gamme des services administratifs et sociaux qu'ils sont en droit d'attendre.

Si des économies sont attendues des réformes qui seront entreprises, elles n'excéderont pas 4 % des emplois consulaires et seront compatibles avec le maintien d'un réseau universel, capable non seulement d'administrer les communautés françaises dans tous les pays où des services consulaires sont aujourd'hui présents, mais aussi de se déployer dans les pays émergents où ils sont encore insuffisamment implantés.

→ Les chiffres clés du programme 151 en 2009 (avant régulation budgétaire)

310,2 millions d'euros en Loi de Finances Initiale.

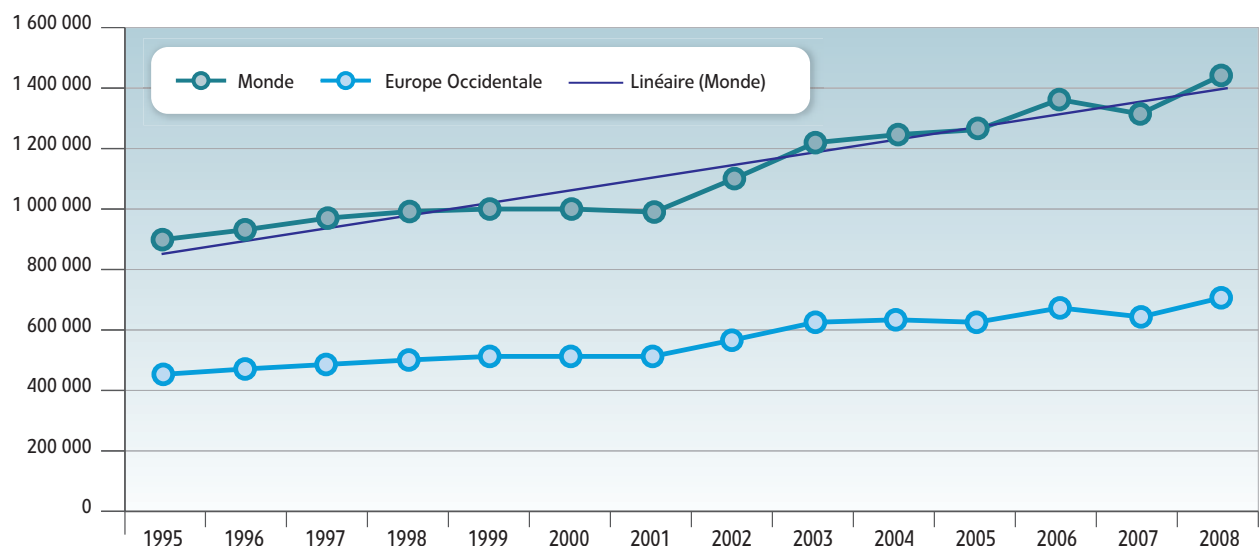
Destination de la dépense	Crédits
Masse salariale	188,5
Aide sociale - emploi et formation professionnelle	19,1
Bourses + prise en charge	86,1
Services administratifs (documents sécurisés ; service central de l'état civil ; agences consulaires ; entretien des cimetières civils ; frais de représentation et de tournées, etc.)	8,4
Assemblée des Français de l'étranger	3,5
Organisation des élections à l'AFE	2,3
Informatique consulaire	2,3

Unité : millions d'euros

2 > Évolution de la population française établie hors de France inscrite au registre de 1995 à 2008 (*)

La population française inscrite au registre au 31/12/2008 s'élève à 1 427 046, soit une hausse de 7,6% par rapport à celle mesurée au 31/12/2007. Cette augmentation fait suite à une baisse symptomatique (-3,5%) répondant à la hausse constatée en 2006. De façon générale, la population française établie à l'étranger augmente régulièrement selon un taux de croissance annuel moyen stabilisé entre 3% et 4%. (3,6% sur les dix dernières années)

➔ Évolution de la population française inscrite dans le monde de 1995 à 2008⁽¹⁾ et en Europe occidentale



Mathilde LAMOUREUX
Cellule statistiques
et contrôle de gestion

Sur les dix dernières années la population d'inscrits a augmenté de +43%, soit un taux d'accroissement moyen de 3,6% par an, avec des ruptures de tendance occasionnelles. Ces dernières tiennent essentiellement au fait qu'on étudie les caractéristiques sociodémographiques d'une population à l'aide d'un répertoire administratif.

D'une façon générale, chaque fois que les évolutions mesurées dépassent un certain seuil, par exemple plus de 5% ou moins de 5% pour les pays où la taille de la population est importante, on peut être certain que le phénomène n'est pas seulement de nature socio-démographique, mais est surtout lié à des

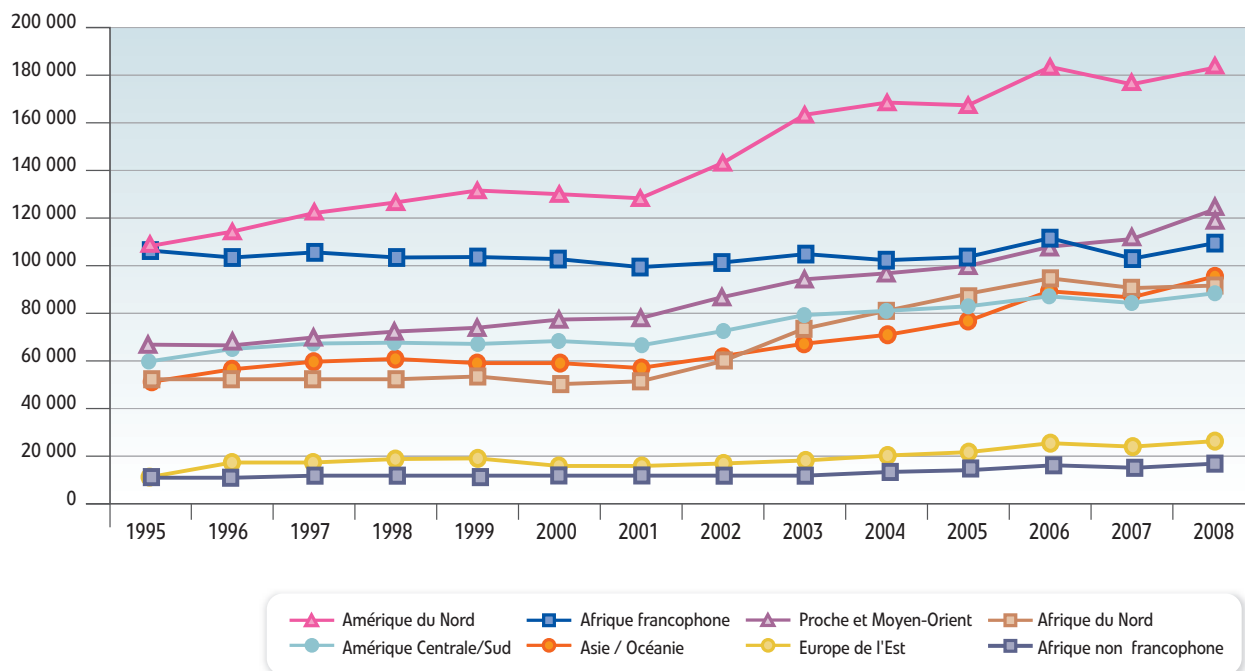
modifications du dispositif d'inscription ou à des facteurs extérieurs. Ainsi la rupture de série observée dès 2006 peut s'expliquer par la perspective, à l'époque, des élections présidentielles qui a vraisemblablement incité les Français à s'inscrire massivement. Ceci explique en partie la forte augmentation du nombre d'inscriptions constatée en 2006 et par conséquent le recul de ce nombre en 2007, conjugué à une hausse du nombre de radiations.

Parallèlement, la mise en place de la nouvelle application Racine a eu lieu au cours de l'année 2007. Comme tout changement d'outil, un temps d'installation et d'adaptation est nécessaire pour que le système soit entièrement intégré dans le fonctionnement quotidien du poste.

II | La direction des Français à l'étranger et de l'Administration consulaire

D'une façon générale, l'origine de cette statistique étant la procédure d'inscription, les variations annuelles ne peuvent être interprétées comme telles : il faut les replacer dans la tendance des évolutions antérieures.

➔ Évolution de la population française inscrite par région de 1995 à 2008⁽¹⁾ hors Europe occidentale



1 | Les évolutions régionales

➔ Répartition de la population française par région ces 3 dernières années, évolution en cinq ans, taux de croissance annuel moyen sur 5 ans et poids des régions en 2008

PAYS	2006	2007	2008	Évolution 2003/2008	TCAM 2003/2008	Poids des régions 2008
Afrique du Nord	91 092	87 280	90 118	31 %	5,5 %	6,3 %
Afrique francophone	110 657	100 497	107 150	3 %	0,6 %	7,5 %
Afrique non francophone	15 916	15 605	16 602	28 %	5,1 %	1,2 %
Amérique Centrale et Sud	83 823	80 773	87 980	17 %	3,2 %	6,2 %
Amérique du Nord	183 638	175 607	185 151	14 %	2,6 %	13,0 %
Asie Océanie	86 160	85 238	94 035	45 %	7,7 %	6,6 %
Europe de l'Est	25 118	24 463	25 808	36 %	6,4 %	1,8 %
Europe occidentale	672 908	648 701	698 644	12 %	2,3 %	49,0 %
Proche et Moyen Orient	104 676	107 923	121 558	34 %	6,0 %	8,5 %
Ensemble	1 373 988	1 326 087	1 427 046	17 %	3,1 %	100 %

Le volume de la population française inscrite au registre augmente dans toutes les régions du monde, mais dans des proportions différentes. On peut distinguer les profils suivants :

a. Régions dont la population française inscrite au registre progresse de manière régulière mais modérée depuis plusieurs années : Europe occidentale, Afrique francophone et Afrique non francophone

Le nombre d'inscrits en Europe occidentale augmente cette année de 7,7% (après une baisse de 3,6% l'année dernière).

Les plus fortes hausses sont observées :

- en Belgique, avec 11% : après une baisse limitée l'an passé à 0,8%, plus de 90 000 Français résidents sont maintenant inscrits au Registre, et la Belgique représente toujours le 5^{ème} plus grand pays en termes de taille de communauté française ;
- en Espagne, avec une augmentation de 18,4% qui lui permet de compenser presque entièrement la baisse de 16% subie l'an passé et de compter 82 000 inscrits, se positionnant ainsi au 6^{ème} rang ;
- au Portugal : avec une augmentation de 14,2% soit 1 700 inscrits supplémentaires, majoritairement dans le poste de Porto. Le pays compte désormais 13 864 inscrits ;
- en Grèce : +10,1% soit plus de 10 000 inscrits ;
- en Turquie : +10% d'inscrits dans un pays où le nombre d'inscrits est croissant et atteint aujourd'hui 5 443 ;
- enfin aux Pays Bas, qui comptent près de 21 300 inscrits, soit une hausse de 9,8%.

Les effectifs d'inscrits des autres pays d'Europe occidentale ont une croissance plus modeste. L'Allemagne (avec ses 106 842 inscrits) ne rattrape pas le niveau observé en 2006, le nombre d'inscrits à Monaco reste stable (8 848), l'Italie dénombre 1 500 Français supplémentaires (+3,7% soit 46 224 inscrits), le Luxembourg comptabilise maintenant 24 800 inscrits (soit une progression de 4%), la Suisse comptabilise 5 500 Français de plus qu'en 2007 (soit 4,2% avec 138 349 inscrits au registre) et demeure le 1^{er} pays d'expatriation (en nombre de Français inscrits au registre).

L'Afrique francophone comptabilise 107 150 français au 31/12/2008 soit près de 7 000 inscriptions supplémentaires en 2008, résultat qui reste inférieur à celui constaté fin 2006 (pour mémoire 110 657 inscrits). Cinq pays observent un nombre d'inscrits supérieur à celui de 2006 (Burkina Faso, Congo, Gabon, Tchad et Togo avec respectivement 3 349, 3 910, 10 402, 1 282 et 2 833 inscrits). Le nombre de Français inscrits dans les autres circonscriptions, malgré des hausses parfois importantes par rapport à 2007, est globalement inférieur à celui de 2006 voire de 2005 dans certains pays (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Sénégal).

L'Afrique non francophone compte dans son ensemble 1 000 inscriptions supplémentaires par rapport à l'an passé (qui avait supporté une baisse relative entre 2006 et 2007, -2%) soit 16 602 Français inscrits. Les populations de Français de l'Angola, de l'Afrique du Sud et du Nigeria augmentent respectivement de 8,4%, 16,3% et 2,5% pour atteindre respectivement 1 710, 6 987 et 1 666.

b. Régions dans lesquelles la population expatriée est en pleine expansion : Asie-Océanie, Proche et Moyen-Orient, qui enregistrent un taux de croissance annuel moyen supérieur à 5%

La région Proche et Moyen Orient est la zone dans laquelle la population française connaît la plus forte expansion (+12,6%) ; elle atteint aujourd'hui 121 558 inscrits au registre. Parmi les pays qui composent cette zone les Emirats Arabes Unis, Israël, Jérusalem et la Jordanie (pays qui n'avaient pas été touchés par la baisse de l'an passé) enregistrent respectivement 16%, 15,2%, 10,2% et 10% d'accroissement soit 9 858, 56 585, 17 099 et 12 633 inscrits. Les populations françaises d'Égypte et d'Arabie Saoudite notent une progression moins importante dans la mesure où ces deux pays avaient enregistré un recul l'an passé ; ils comptent respectivement 5 579 et 3 909 inscrits.

La population inscrite au Registre dans la région Asie-Océanie enregistre une croissance supérieure à 10%, après une baisse minimale constatée l'an passé (-1%), pour dépasser les 94 000 recensés. Les cinq grands pays qui participent largement à ce surcroît de population sont la Chine (+18,5% soit 22 231 inscrits), la Nouvelle Zélande (+10,6% soit 3 188 inscrits), Singapour (+12,9% soit 6 169 inscrits), la Thaïlande (+11,1% soit 8 230 inscrits) et le Vietnam (+12,3% soit 4 912 inscrits). Les autres pays de la zone connaissent une croissance plus modérée et ne rattrapent pas le niveau de population inscrite au registre constaté fin 2006. Il s'agit de l'Australie (15 291 aujourd'hui contre 17 312 au 31/12/06), de l'Inde (8 669 aujourd'hui contre 8 793 au 31/12/06), de l'Indonésie (2 501 aujourd'hui contre 2 774 au 31/12/06) et du Japon (7 942 aujourd'hui contre 7 894 au 31/12/06).

c. Régions dans lesquelles l'expansion de la communauté française ralentit depuis quelques années (Amérique du Nord, Amérique Centrale et du Sud, Afrique du Nord, Europe de l'Est)

L'Amérique du Nord compte aujourd'hui plus de 185 000 ressortissants français inscrits auprès des postes consulaires dont plus de 117 000 aux États-Unis (2^{ème} pays d'accueil des Français résidant à l'étranger) et plus de 68 000 au Canada (7^{ème} pays).

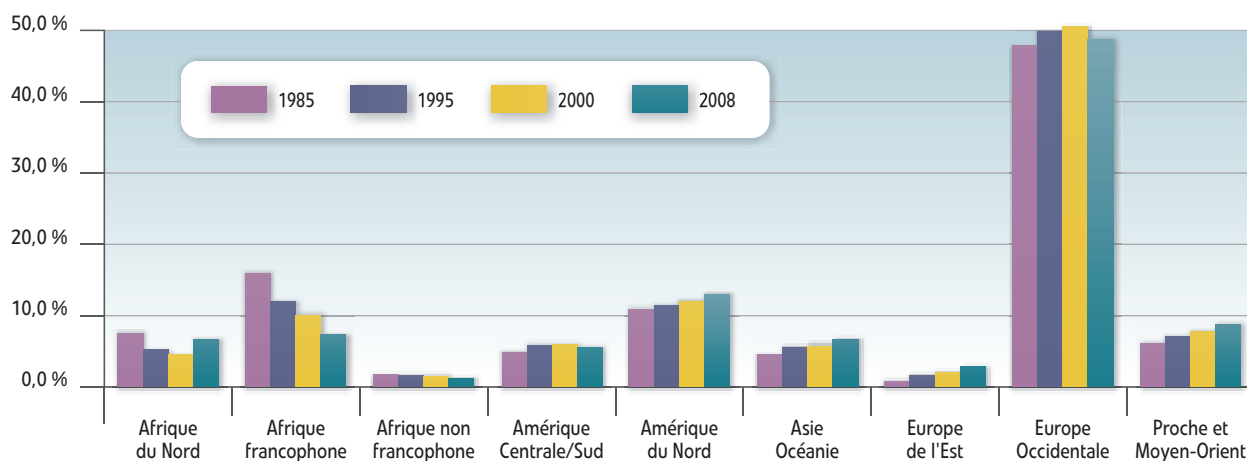
La population inscrite au registre en Amérique Centrale et du Sud avait connu une baisse modérée en 2007 ; ainsi la hausse de 8,9% observée cette année établit la population à 87 980 Français dans cette zone. Les trois plus grands pays d'accueil, Brésil, Argentine et Mexique évoluent de façon similaire (hausse respectives de 7,3%, 6,6% et 7,4%) et comptent chacun plus de 15 000 ressortissants français (près de 18 000 pour le Brésil). Parallèlement, certains pays à communauté française plus réduite enregistrent des hausses très significatives : le Chili, dont la population de Français inscrits au Registre n'a jamais connu de décroissance, comptera bientôt 10 000 inscrits (14% de plus que l'an passé) ; la Colombie a connu une hausse de 16,4% (3 700 inscrits), l'Uruguay de 24,2% pour compter 2 642 inscrits, le Pérou passe le cap des 3 000 inscrits (+9,5% d'évolution).

Enfin les pays à communauté française très limitée ne progressent pas ou de façon modérée (excepté le Panama qui enregistre 250 inscriptions supplémentaires pour compter aujourd'hui 915 français inscrits).

L'Europe de l'Est constitue la troisième région en termes d'accroissement de la population inscrite au Registre mais dans des proportions moins importantes que les deux régions analysées ci-dessus.

En effet, si certains pays voient leur communauté française augmenter de façon significative comme la Roumanie (+12,5% qui ne rattrapent pas la baisse subie en 2007), la Russie (+7,8% soit plus de 5 100 inscrits), et la Serbie (+12,2% soit 1 354 inscrits), d'autres montrent une communauté française stable voire en léger recul. C'est le cas de la République Tchèque (pas d'évolution, toujours 2 500 inscrits), la Pologne (toujours environ 5 000 inscrits) et la Hongrie (2 133 inscrits soit une légère baisse ces 3 dernières années).

➔ **Évolution du poids des différentes régions**



2 | Les pays où la présence française est la plus forte

Les quatre premiers pays où la présence française est la plus forte : la Suisse, les États-Unis, le Royaume-Uni, et l'Allemagne, accueillent plus de 100.000 Français chacun (ils représentent un tiers des Français établis à l'étranger). Les trois suivants accueillent plus de 60 000 Français chacun. Ces sept pays représentent la moitié des Français inscrits au registre mondial.

➔ Les 25 pays où la présence française est la plus forte (en nombre d'inscrits au registre mondial)

PAYS	2004	2005	2006	2007	2004 /2003	2005 /2004	2006 /2005
1 SUISSE	128 701	129 872	132 784	138 349	0,9 %	2,2 %	4,2 %
2 ÉTATS-UNIS	106 099	116 438	111 875	117 076	9,7 %	-3,9 %	4,6 %
3 ROYAUME-UNI	102 470	111 186	107 914	112 660	8,5 %	-2,9 %	4,4 %
4 ALLEMAGNE	101 391	108 821	99 288	106 842	7,3 %	-8,8 %	7,6 %
5 BELGIQUE	79 828	82 271	81 608	90 588	3,1 %	-0,8 %	11,0 %
6 ESPAGNE	71 226	82 458	69 290	82 050	15,8 %	-16,0 %	18,4 %
7 CANADA	60 763	67 200	63 732	68 075	10,6 %	-5,2 %	6,8%
8 ISRAËL	42 573	44 279	49 137	56 585	4,0 %	11,0 %	15,2 %
9 ITALIE	41 494	44 497	44 561	46 224	7,2 %	0,1 %	3,7 %
10 MAROC	30 003	32 689	34 097	36 818	9,0 %	4,3 %	8,0 %
11 ALGERIE	38 080	41 498	36 782	34 718	9,0 %	-11,4 %	-5,6 %
12 LUXEMBOURG	21 714	22 981	23 854	24 809	5,8 %	3,8 %	4,0 %
13 CHINE	13 785	17 185	18 765	22 231	24,7 %	9,2 %	18,5 %
14 PAYS-BAS	18 519	19 968	19 375	21 282	7,8 %	-3,0 %	9,8 %
15 MADAGASCAR	19 602	20 124	18 962	19 821	2,7 %	-5,8 %	4,5 %
16 LIBAN	17 564	19 279	16 937	18 225	9,8 %	-12,1 %	7,6 %
17 TUNISIE	15 463	16 421	15 931	17 980	6,2 %	-3,0 %	12,9 %
18 BRÉSIL	15 630	16 559	16 467	17 773	5,9 %	-0,6 %	7,9 %
19 JERUSALEM	13 158	14 585	15 510	17 099	10,8 %	6,3 %	10,2 %
20 SENEGAL	16 813	17 834	16 966	16 882	6,1 %	-4,9 %	-0,5 %
21 MEXIQUE	13 510	14 492	14 315	15 378	7,3 %	-1,2 %	7,4 %
22 AUSTRALIE	14 270	17 312	14 442	15 291	21,3 %	-16,6 %	5,9 %
23 ARGENTINE	15 065	14 811	14 283	15 225	-1,7 %	-3,6 %	6,6 %
24 PORTUGAL	11 956	12 633	12 135	13 864	5,7 %	-3,9 %	14,2 %
25 COTE D'IVOIRE	11 554	13 018	9 491	11 248	12,7%	-27,1%	18,5%
➔ 25 pays	1 021 231	1 098 411	1 058 501	1 137 093	7,6%	-3,6%	7,4%
➔ Population totale	1 268 524	1 373 988	1 326 087	1 427 046	8,3%	3,5%	7,6%
⊕ Part des 25 pays				79,7%			

II | La direction des Français à l'étranger et de l'Administration consulaire

Le classement des 25 premiers pays accueillant des Français change peu par rapport à celui de l'an passé. On peut néanmoins noter que :

- le Maroc accueille aujourd'hui davantage de Français inscrits au registre que l'Algérie, avec une hausse continue de sa population inscrite au registre contrairement à l'Algérie ;
- la Chine remonte de deux places dans le tableau (après avoir gagné trois places l'an passé) pour se stabiliser en 13^{ème} position dépassant des pays à forte communauté française tels que les Pays-Bas, le Liban ou le Sénégal avec plus de 22 000 français inscrits au registre ;
- le Sénégal, avec un nombre d'inscrits qui n'augmente pas, descend à la 20^{ème} place ;

- Enfin la Côte d'Ivoire fait maintenant partie des 25 pays où la présence française est la plus forte (en terme d'inscriptions au registre mondial) au détriment du Gabon.

Parmi les dix premiers, on ne trouve que deux pays n'appartenant pas à l'Europe occidentale ou l'Amérique du Nord : Israël et le Maroc.

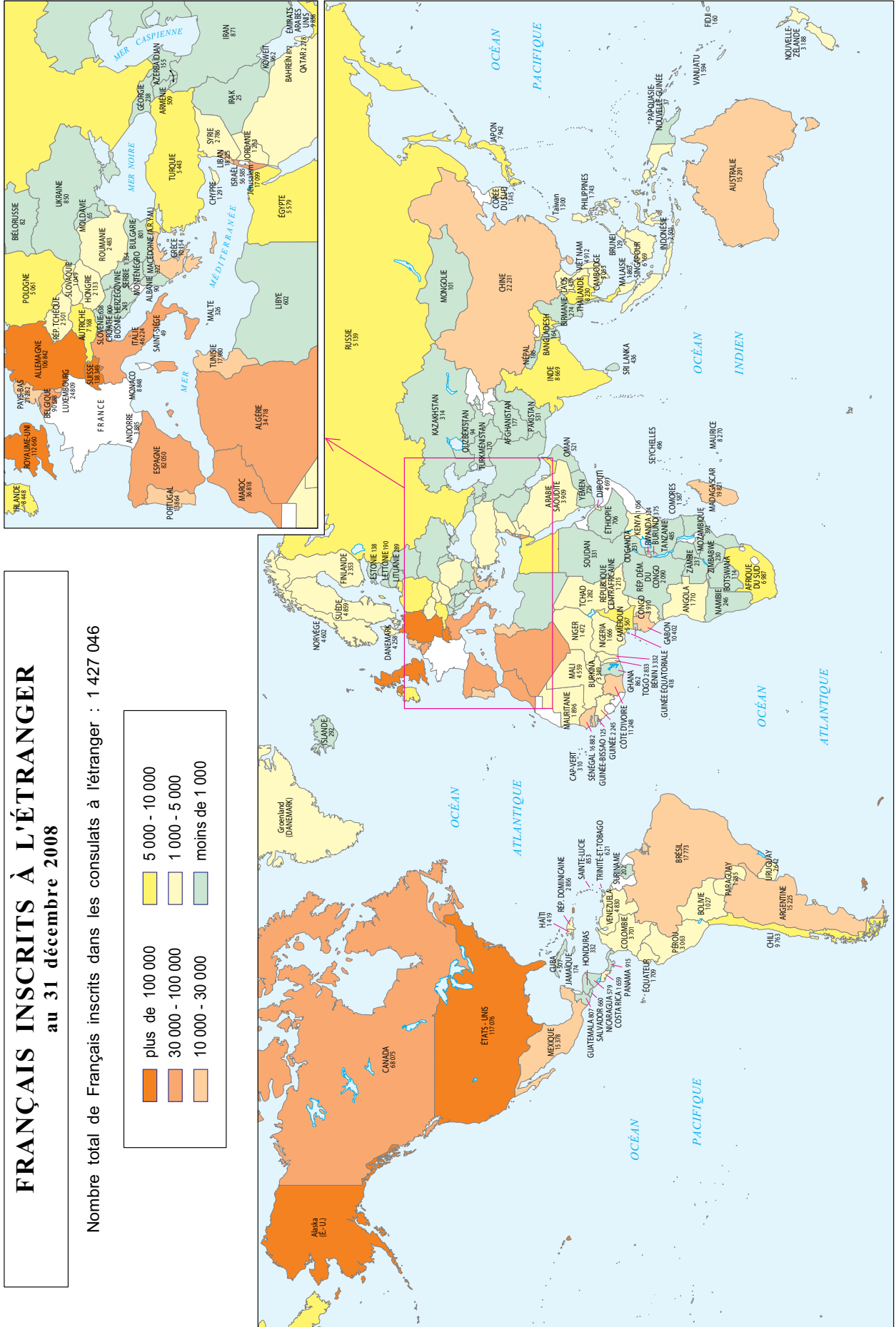
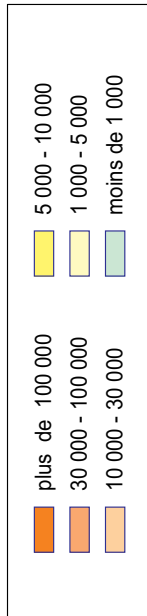
Ces chiffres sont tirés du registre. D'après des études menées à partir de sources statistiques locales, le pays d'Europe accueillant la communauté française la plus importante n'est pas la Suisse, mais la Belgique (~188 000 Français). Viennent en deuxième position la Suisse (~171 000), puis l'Allemagne (~139 000) et le Royaume Uni (~110 à 150 000).

➔ Évolution de la population française inscrite de 2004 à 2008

PAYS	2004	2005	2006	2007	2008	Taux 2008	2005 /2004	2006 /2005	2007 /2006	2008 /2007
Afrique du Nord	76 716	84 049	91 092	87 280	90 118		9,6 %	8,4 %	-4,2 %	3,3 %
<i>dont double-nationaux</i>	52 390	59 003	63 467	59 000	59 923	66,5 %	12,6 %	7,6 %	-7,0 %	1,6 %
Afrique francophone	101 566	102 349	110 657	100 497	107 150		0,8 %	8,1 %	-9,2 %	6,6 %
<i>dont double-nationaux</i>	43 999	43 140	46 851	356	45 311	42,3 %	-2,0 %	8,6 %	-9,6 %	7,0 %
Afrique non francophone	13 621	14 033	15 916	15 605	16 602		3,0 %	13,4 %	-2,0 %	6,4 %
<i>dont double-nationaux</i>	3 937	3 958	4 434	4 416	4 723	28,4 %	0,5 %	12,0 %	-0,4 %	7,0 %
Amérique Centrale-Sud	77 756	79 255	83 823	80 773	87 980		1,9 %	5,8 %	-3,6 %	8,9 %
<i>dont double-nationaux</i>	47 293	47 760	50 081	49 514	54 434	61,9 %	1,0 %	4,9 %	1,1 %	9,9 %
Amérique du Nord	167 342	166 862	183 638	175 607	185 151		-0,3 %	10,1 %	-4,4 %	5,4 %
<i>dont double-nationaux</i>	83 193	81 828	88 003	86 264	91 490	49,4 %	-1,6 %	7,5 %	-2,0 %	6,1 %
Asie-Océanie	67 564	73 531	86 160	85 238	94 035		8,8 %	17,2 %	-1,1 %	10,3 %
<i>dont double-nationaux</i>	17 546	18 172	20 592	19 445	21 255	22,6 %	3,6 %	13,3 %	-5,6 %	9,3 %
Europe de l'Est	20 256	21 757	25 118	24 463	25 808		7,4 %	15,4 %	-2,6 %	5,5 %
<i>dont double-nationaux</i>	8 138	8 216	9 143	9 132	9 614	37,3 %	1,0 %	11,3 %	-0,1 %	5,3 %
Europe Occidentale	635 454	630 039	672 908	648 701	698 644		-0,9 %	6,8 %	-3,6 %	7,7 %
<i>dont double-nationaux</i>	256 013	242 317	249 553	238 283	253 330	36,3 %	-5,3 %	3,0 %	-4,5 %	6,3 %
Proche et Moyen-Orient	92 954	96 653	104 676	107 923	121 558		4,0 %	8,3 %	3,1 %	12,6 %
<i>dont double-nationaux</i>	75 473	76 990	82 370	85 537	94 709	77,9 %	2,0 %	7,0 %	3,8 %	10,7 %
Monde	1 253 229	1 268 528	1 373 988	1 326 087	1 427 046		1,2 %	8,3 %	-3,5 %	7,6 %
<i>dont double-nationaux</i>	587 982	581 384	614 494	593 947	634 789	44,5 %	-1,1 %	5,7 %	-3,3 %	6,9 %

FRANÇAIS INSCRITS À L'ÉTRANGER au 31 décembre 2008

Nombre total de Français inscrits dans les consulats à l'étranger : 1 427 046



3 | Structure de la population

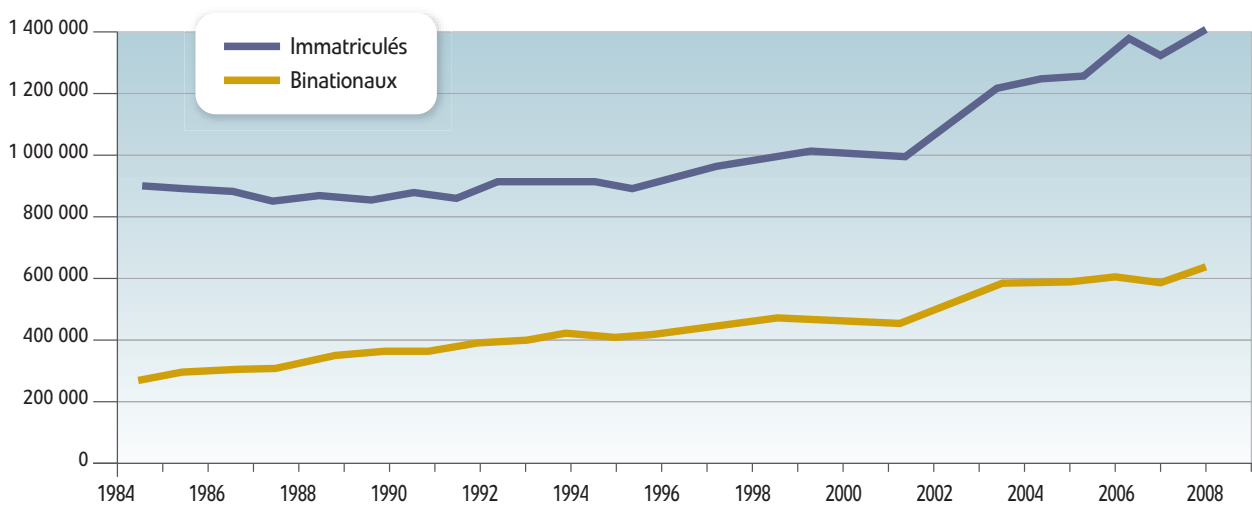
Les « double-nationaux » forment près de 50% de la population française à l'étranger.

En 2008 la part des double-nationaux s'élève à 44,5%.

La part des double-nationaux dans la population française varie fortement d'un pays à l'autre : ce ratio est de 78% dans le Proche

et Moyen Orient, de 67% en Afrique du Nord et seulement de 23% en Asie Océanie. Mais cette part dépend aussi de la législation sur la nationalité. Cet aspect ressort très bien de l'observation des grands pays européens : si en Suisse, en Italie, en Belgique, la part des double-nationaux avoisine ou dépasse les 60%, elle est de l'ordre de 30% en Allemagne, car jusqu'à une époque récente l'acquisition de la nationalité allemande était relativement difficile.

➔ **Évolution de la population française inscrite par région de 1995 à 2008⁽¹⁾ hors Europe occidentale**



La progression du nombre de double-nationaux est inférieure à celle de la population totale : 6,9%. Ce phénomène n'est pas observé dans toutes les régions. En Amérique du Nord comme du Sud, en Afrique francophone et non francophone cette sous-population croît davantage que l'ensemble de la population, alors que de manière générale la progression de cette sous-population est toujours plus modérée

De même la population des double-nationaux est davantage féminine (52,6%) ; quelle que soit la région géographique de résidence, plus de 50% des double-nationaux sont des femmes ; même dans les deux régions citées ci-dessus (51,4% de femmes parmi les double-nationaux installés en Asie-Océanie, 50,4% en Europe de l'Est).

a. Un équilibre hommes / femmes stabilisé

Avec un pourcentage de 51,1% de femmes, la population française établie hors de France et inscrite au registre a sensiblement le même profil que la population française métropolitaine qui en compte un peu plus de 51,4%.

Cependant il existe des différences selon les zones géographiques où sont installées nos communautés. Ainsi les femmes sont largement moins présentes en Europe de l'Est ou en Asie-Océanie (respectivement 42,2% et 43,5% de femmes) et plus représentées en Europe occidentale (53,8%).

b. Une population expatriée plus jeune

La part des moins de 60 ans est plus représentée chez les expatriés inscrits au registre que dans la population française métropolitaine. La part des moins de 18 ans s'établit à 25,9% (ils représentent 22,2% de la population métropolitaine) et celle des 18-59 ans 60,3% (55,6% sur le territoire français) au détriment des 60 ans et plus qui ne représentent que 13,8% (22,2% pour l'ensemble de la population française).

4 | Pourquoi s'expatrier ? Comment caractériser le séjour à l'étranger ?

Il convient d'abord de rappeler que le registre ne fournit aucune indication au sujet des motivations de l'expatriation. Pour mieux connaître ces dernières, une enquête a ainsi été lancée en juillet 2007 au moyen d'un questionnaire placé en ligne sur le site Internet de la Maison des Français de l'Étranger. 2 567 personnes résidant à l'étranger ont répondu au questionnaire en 2007. Cette enquête a été reconduite en 2008, 3 159 réponses ont été enregistrées.

L'échantillon étudié n'a pas la prétention d'être représentatif, ni de la population expatriée, ni de l'ensemble de la population française établie hors de France. Il est en effet déterminé par les conditions de sa constitution : des personnes disposant d'une connexion à Internet, fréquentant le site de la Maison des Français de l'Étranger, au mois de juillet. L'échantillon n'a pas pu être redressé car les caractéristiques sociodémographiques nécessaires à cette opération sont inconnues.

Avec 61,8% d'hommes et 62,4% des personnes interrogés se situant dans la tranche d'âge 25-39 ans, le format de l'enquête met en valeur une population jeune et masculine. L'échantillon étudié est composé pour un quart de 40-59 ans et pour un peu moins de la moitié (42,1%) de couples avec enfants. Peu nombreux (13,1% du total), les double-nationaux sont constitués à 24% d'Européens et à 29% de Nord-américains.

En dépit de ces limites, l'enquête apporte des enseignements tout à fait intéressants, mettant notamment en évidence, non pas le profil-type des expatriés et candidats au départ, mais une typologie des profils existant au sein de la population d'expatriés et de leurs motivations. Voici un extrait des résultats les plus significatifs :

Quelques résultats de l'enquête :

→ Motivation de l'expatriation.

L'expatriation des Français répond en premier lieu à des motivations professionnelles. 25,8% des interrogés déclarent être envoyés par leur entreprise et 35,5% travaillent à l'étranger au service de leur administration. La catégorie des fonctionnaires détachés apparaît ainsi comme largement sur-représentée dans l'enquête. L'expatriation pour raisons familiales concerne 12% des sondés, loin devant les séjours étudiants (4,5%) ou à caractère scientifique (3,2%).

Prépondérant, l'intérêt économique ne détermine pourtant pas à lui seul le choix de s'établir à l'étranger. En effet, si 63% des expatriés affirment rechercher une nouvelle expérience professionnelle et près du tiers (30,3%) une augmentation de revenus, 58,2% d'entre eux mettent en avant des motivations d'enrichissement culturel ou le désir d'apprendre une langue étrangère (28,7%). L'envie de découvrir un nouveau pays est évoqué en priorité (80,2%) par les candidats à l'expatriation, devant les motivations professionnelles (71,6%) ou linguistiques (48,3%).

Par ailleurs, l'analyse des commentaires libres émis par une fraction de l'échantillon fait ressortir le souhait de certains expatriés de changer de cadre de vie et de quitter une France où les pesanteurs bureaucratiques et les difficultés sociales sont jugées préoccupantes.

→ Connaissance et appréciation des services consulaires.

La grande majorité des expatriés (82,1%) s'est déjà adressée à l'administration consulaire. Les 25-39 ans représentent 58% de ceux qui ne sont pas entrés en contact avec leur consulat. Respectivement 47,2% et 11,3% des usagers estiment satisfaisants et très satisfaisants les services rendus par les consulats. Les insatisfaits représentent moins d'un cinquième (18,3%) de l'échantillon et les très insatisfaits 7,2%. Bien que bénéficiant d'un des réseaux consulaires les plus denses du monde, seuls 6,6% des personnes interrogées jugent l'administration consulaire française supérieure à celle des autres États de l'Union Européenne.

La visibilité des services et de l'information consulaire mise en ligne par le ministère et les postes apparaît contrastée. Si une courte majorité (53,7%) des expatriés connaît le site de France Diplomatie, ils ne sont respectivement plus que 42% et 4,6% à être au courant de l'existence des sites de la MFE et du CIMED. En revanche, les expatriés semblent privilégier les informations ayant un lien direct avec leur situation, puisque 82,8% des personnes interrogées connaissent le site de leur consulat. L'appréciation de ces sites est dans l'ensemble neutre. 45,7% des expatriés jugent « moyen » le site de France Diplomatie, pour 32,8% de satisfaits. Un quart des interrogés (25,3%) attribue une note supérieure à la moyenne à la page Internet des différents consulats quand 17,3% s'en déclarent insatisfaits. Chez les candidats au départ, la connaissance du site de la MFE tombe à 37,4%, mais la proportion de satisfaits (54,2%) y est supérieure que chez les expatriés (25%).

Mis en place le 1^{er} août 2007, le guichet d'administration électronique (GAEL) peine encore à se faire connaître. Les expatriés ne sont que 14,1% à en avoir entendu parler et encore moins nombreux (6%) à s'en être déjà servis.

La plupart des Français établis hors de France juge importants les services administratifs liés aux passeports (91,6%) et aux actes d'état civil (74,2%). L'organisation d'élections reste une responsabilité majeure des postes consulaires pour 69,1% des sondés. L'exigence de protection est également plébiscitée, 67% des expatriés souhaitant pouvoir compter sur l'assistance des postes en situation de crise. Les activités de nature sociale telles que l'aide à l'emploi (24,1%), les affaires notariales (23,4%), les bourses scolaires (22,9%) ou l'aide sociale (21%) semblent pour leur part reléguées au second rang.